

## Compte-rendu de l'Assemblée générale

Hérouville Saint Clair, le 30 mars 2019

Nombre d'adhérents 2018 : 312  
Nombre de votants présents : 36  
Nombre de pouvoirs : 99

L'an deux mille dix-neuf, le 30 mars, de 10h00 à 16h15, l'assemblée générale ordinaire de l'ACRO s'est réunie à Hérouville-Saint-Clair sous la présidence de M. David Boilley.

M. David Boilley, président de l'ACRO, remercie les présents et ouvre la séance en demandant à la quarantaine de participants de se présenter. Il constate que le quorum est atteint ; l'assemblée ordinaire étant régulièrement constituée, elle peut valablement délibérer. Il annonce ensuite l'ordre du jour :

- 1 – Rapport moral
- 2 – Rapport financier 2018, affectation du résultat
- 3 – Budget prévisionnel 2019
- 4 – Rapport d'activité 2018
- 5 – Un partage d'informations sur le « cycle » du combustible et la saturation des piscines, sur les PPI et la distribution d'iode
- 6 – Les perspectives pour 2019-2020 (la réorganisation de l'OCRE, le changement de locaux, le partenariat avec d'autres associations, le débat à venir sur la gestion des déchets)
- 7 – Questions diverses
- 8 – Élection du CA

### 1 – Le rapport moral

En préambule, M. le président rappelle que les activités principales de l'ACRO en 2018 sont semblables à celles des années précédentes car l'objet social de l'association n'a pas évolué. Elles consistent essentiellement en la surveillance de la radioactivité dans l'environnement et la participation à de nombreux groupes de travail et débats afin de contribuer à la démocratisation des choix en matière de nucléaire. Cependant il met l'accent sur les points suivants :

- Un nouvel appareil de mesure très performant a été donné à l'ACRO par le Umweltinstitut, une association allemande, dans le cadre d'un partenariat avec Chikurin, le laboratoire que nous avons soutenu au Japon. Il permet une analyse beaucoup plus fine du tritium et pourrait être utilisé pour d'autres radioéléments. Des développements sont nécessaires pour optimiser son exploitation.
- Un souhait de faire évoluer l'Observatoire citoyen de la radioactivité dans l'environnement (OCRE) pour lui donner plus de poids.
- Une participation active dans divers groupes de travail et débats, ce qui permet de glaner des informations et parfois de peser sur des décisions. Ceci est d'autant plus important qu'il y a un risque de réduction des efforts en matière de sûreté car cette dernière représente 80% du coût du nucléaire. Il faut donc continuer à faire pression pour éviter un accident grave.
- Le contexte est toujours difficile pour l'ACRO avec le défaut de la subvention du conseil régional de Normandie, une diminution du nombre d'études payées, le départ d'un salarié.
- La principale étude de l'année écoulée est une commande du Canada. Avec le nouvel appareil de mesure, cela montre l'intérêt de la politique d'internationalisation de l'association qui est menée depuis plusieurs années.

## 2 – Le rapport financier 2018

Un document de 5 pages présente le bilan 2018, le résultat de l'exercice 2018 avec son évolution sur 5 ans, le budget prévisionnel 2019, une synthèse des recettes/dépenses/résultats/cumuls de 2006 à 2018.

### BILAN 2018

A C T I F				P A S S I F			
POSTE	EXERCICE 2018			2017	POSTE	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017
	BRUT	AMT/PROV	NET	NET			
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					<i>Fonds associatif</i>	91 269	92 062
<i>Licences logiciels</i>	637	637			<i>Réserves</i>		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					<i>Report à nouveau</i>	<b>7 435</b>	
<i>Installations techniques, matériels</i>	161 898	125 289	36 609	38 241	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>1 874</b>	<b>6 642</b>
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	20 566	20 157	409	640	<i>Provisions réglementées</i>		
IMMOBILISATION S FINANCIERES					<i>Provisions pour charges</i>		
<i>Autres participations</i>	893		893	893	<i>Subvention d'investissement</i>	20 818	25 445
<i>Titres immobilisés</i>					<b>TOTAL (1)</b>	<b>121 396</b>	<b>124 149</b>
<i>Autres immobilisations financières</i>	1 862		1 862	1 862	<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>185 856</b>	<b>146 083</b>	<b>39 773</b>	<b>41 636</b>	<i>Fonds dédiés</i>		
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					<i>Provisions pour risques</i>		
STOCKS					<b>TOTAL (2)</b>		
Avances et acomptes versés					<b>DETTES</b>		
CREANCES					<i>Emprunts et dettes / établisst bancaire</i>		4 766
<i>Clients et comptes rattachés</i>	19 442		19 442	8 682	<i>Emprunts particuliers</i>		
<i>Autres créances</i>	14 667		14 667	11 800	<i>Avances et acomptes reçus/ commandes</i>	16 105	10 760
DIVERS					<i>Dettes fournisseurs &amp; cptes rattachés</i>		
<i>V.M.P</i>					<i>Dettes fiscales et sociales</i>	22 579	34 175
<i>Disponibilités (caisse, banque, ccp)</i>	89 902		89 902	113 755	<i>Autres dettes</i>	5 050	5 251
Charges constatées d'avance	1 346		1 346	3 228	<i>Produits constatés d'avance</i>		
<b>TOTAL (2)</b>	<b>125 358</b>		<b>125 358</b>	<b>137 465</b>	<b>TOTAL (3)</b>	<b>43 734</b>	<b>54 952</b>
<b>TOTAL GENERAL ( 1 + 2 )</b>	<b>311 214</b>	<b>146 083</b>	<b>165 130</b>	<b>179 101</b>	<b>TOTAL GENERAL (1+2+3)</b>	<b>165 130</b>	<b>179 101</b>

M. Serge Grunberg, trésorier, signale que le bilan a peu évolué par rapport à l'année précédente. Il fait apparaître un excédent de 1 874 euros (grâce à un nouvel appel à dons en fin d'exercice). Il commente ensuite le tableau de l'exercice 2018 à l'aide de documents d'analyse fournis par notre nouveau cabinet comptable. La vente de prestations s'est un peu améliorée grâce à des études pour des partenaires étrangers (mais demeure inférieurs aux recettes jusqu'en 2016). Les dépenses présentent peu d'évolution (malgré une charge exceptionnelle de 6 000 euros pour réparer un matériel) ; il est difficile de les compresser encore, étant donné la grande rigueur de gestion déjà entreprise. Les dépenses en personnel ont baissé suite au départ d'un salarié.

M. Bex, commissaire aux comptes, intervient ensuite. Il certifie sans réserve les comptes présentés. Il exprime de vifs remerciements à l'adresse de Mme Dugué pour son travail comptable. Il a relevé des points positifs : le montant de l'appel à dons qui a encore été d'un bon niveau, ce qui montre la bonne confiance exprimée envers l'association, l'augmentation du nombre des adhérents, l'augmentation, bien que légère, des recettes des prestations. Il note cependant les risques sur l'activité liés au faible effectif des salariés. M. Bex conclut en indiquant que les réserves permettent 5 à 6 mois de fonctionnement.

## Compte de résultat 2018

DEPENSES	€	RECETTES	€
<b>60 - Achats</b>	<b>17 857 €</b>	<b>70 - Ventes produits finis, prestations de services</b>	<b>73 220 €</b>
achats d'études, analyses et prestations	4 920 €	<b>produits des activités annexes</b>	<b>5 313 €</b>
achats non stockés de matières & fourniture ( <b>N<sub>2</sub> liquide</b> )	3 905 €	Abonnement / vente journaux	3 463 €
Fournitures non stockables (eau, énergie, gaz)	4 830 €	autres (participations aux études, conférences ...)	1 850 €
fournitures d'entretien et petit équip.	2 367 €	<b>prestations de services</b>	<b>67 907 €</b>
fournitures administratives	1 835 €	Etudes et surveillances	25 718 €
		Ventes d'analyses	24 292 €
		Dépistage du radon (arrêté du 22 juillet 2004)	17 897 €
<b>61 - services extérieurs</b>	<b>25 179 €</b>	<b>74 - Subventions</b>	<b>102 415 €</b>
locations mobilières et immobilières	16 571 €	Collectivités territoriales	<b>22 415 €</b>
entretien/réparations (format. Quantulus + rep. spectro)	6 122 €	Communes	6 195 €
assurances	1 645 €	Départements	16 220 €
documentation et logiciels	841 €	Régions	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>17 784 €</b>	Etat	<b>40 000 €</b>
rémunérations intermédiaires et honoraires	5 509 €	Ministère de l'Ecologie et du Dév. Durable	40 000 €
publications (acronique)	4 204 €		
déplacements, missions et réception	5 054 €	Autres	<b>40 000 €</b>
frais postaux et de télécom	2 752 €	Autorité de Sécurité Nucléaire	40 000 €
services bancaires	265 €		
divers	- €	réserve parlementaire	
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>1 887 €</b>	Union européenne	
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>141 273 €</b>	Fondations	
rémunérations du personnel	107 109 €	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>32 844 €</b>
charges sociales + mutuelle	40 429 €	Cotisations générales annuelles	8 930 €
Autres (CICE)	6 265 €	Dons et libéralités perçus	23 644 €
<b>65 - autres charges de gestion courante</b>	<b>- €</b>	Produits divers gestion courante	270 €
<b>66 - Intérêts et charges assimilées</b>	<b>35 €</b>	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>526 €</b>
Agios, intérêts bancaires, opérations financières	35 €	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>4 626 €</b>
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>- €</b>	produits exceptionnels sur opération de gestion	- €
charges exceptionnelles		produits exceptionnels sur opération en capital	4 626 €
<b>68 - dotations aux amortissements et provisions</b>	<b>7 743 €</b>	<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	<b>- €</b>
dotations aux amortissements sur immobilisations	7 743 €	reprises provisions fonds dédiés	- €
provisions pour fonds dédiés		<b>79 - Transferts de charges &amp; comptes d'ordre</b>	<b>- €</b>
<b>69 - Participation - impôts sur les bénéfices</b>	<b>- €</b>	transferts de charges d'exploitation	- €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>211 758 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>213 631 €</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>1 873 €</b>	<b>INSUFFISANCE</b>	
<b>86 - Emploi des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
860 - Aides en nature	6 739 €	870 - Bénévolat	73 938 €
862 - Prestations		871 - Prestations en nature	
864 - Bénévoles	73 938 €	875 - Dons en nature	6 739 €
<b>TOTAL</b>	<b>294 308 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>294 308 €</b>

M. Bex, commissaire aux comptes, certifie sans réserve les comptes présentés. Il a relevé des points positifs : le montant de l'appel à dons qui a encore été d'un bon niveau, ce qui montre la bonne confiance exprimée envers l'association, l'augmentation du nombre des adhérents, l'augmentation, bien que légère, des recettes des prestations. Il note cependant les risques sur l'activité liée au faible effectif des salariés. M. Bex conclut en indiquant que les réserves permettent 5 à 6 mois de fonctionnement.

**Vote 1 : le compte financier 2018 est approuvé à l'unanimité et l'excédent de 1873€ est affecté en report à nouveau (au passif du bilan).**

## 3 – Le budget prévisionnel 2019

DEPENSES	€	RECETTES	€
<b>60 - Achats</b>	<b>22 030 €</b>	<b>70 - Ventes produits finis, prestations de services</b>	<b>71 400 €</b>
achats d'études, analyses et prestations	3 730 €	<b>produits des activités annexes</b>	<b>5 400 €</b>
achats non stockés de matières & fourniture ( <b>N<sub>2</sub> liquide</b> )	4 100 €	<i>Abonnement / vente journaux</i>	<i>3 400 €</i>
Fournitures non stockables (eau, énergie, gaz)	5 000 €	<i>autres (participations aux études, conférences ...)</i>	<i>2 000 €</i>
fournitures d'entretien et petit équip.	7 000 €	<b>prestations de services</b>	<b>66 000 €</b>
fournitures administratives	2 200 €	<i>Etudes et surveillances</i>	<i>30 000 €</i>
		<i>Ventes d'analyses</i>	<i>24 000 €</i>
		<i>Dépistage du radon (dans les ERP)</i>	<i>12 000 €</i>
<b>61 - services extérieurs</b>	<b>21 000 €</b>	<b>74 - Subventions</b>	<b>102 400 €</b>
locations mobilières et immobilières	16 600 €	Collectivités territoriales	<b>22 400 €</b>
entretien/réparations (format. Quantulus + rep. spectro)	2 200 €	<i>Communes</i>	<i>6 200 €</i>
assurances	1 650 €	<i>Départements</i>	<i>16 200 €</i>
documentation	550 €		
		Etat	<b>40 000 €</b>
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>21 350 €</b>	<i>Ministère de l'Ecologie et du Dév. Durable</i>	<i>40 000 €</i>
rémunérations intermédiaires et honoraires	6 200 €		
publications (acronique)	4 500 €	Autres	<b>40 000 €</b>
déplacements, missions et reception	6 900 €	<i>Autorité de Sécurité Nucléaire</i>	<i>40 000 €</i>
frais postaux et de télécom	3 300 €		
services bancaires	450 €	<i>réserve parlementaire</i>	
divers	- €	<i>Union européenne</i>	
		<i>Fondations</i>	
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>1 700 €</b>		
		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>23 900 €</b>
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>128 790 €</b>	Cotisations générales annuelles	8 900 €
rémunérations du personnel	97 600 €	Dons et libéralités perçus	15 000 €
charges sociales + mutuelle	31 190 €	Produits divers gestion courante	- €
Autres (CICE)	- €		
		<b>76 - Produits financiers</b>	<b>400 €</b>
<b>65 - autres charges de gestion courante</b>	<b>- €</b>		
		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>4 620 €</b>
		produits exceptionnels sur opération de gestion	- €
		produits exceptionnels sur opération en capital	4 620 €
<b>66 - Intérêts et charges assimilées</b>	<b>100 €</b>		
Agios, intérêts bancaires, opérations financières	100 €	<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	<b>- €</b>
		reprises provisions fonds dédiés	- €
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>- €</b>		
charges exceptionnelles	- €	<b>79 - Transferts de charges &amp; comptes d'ordre</b>	<b>- €</b>
		transferts de charges d'exploitation	- €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>202 720 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>202 720 €</b>
<b>EXCEDENT</b>		<b>INSUFFISANCE</b>	
<b>86 - Emploi des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
860 - Aides en nature	11 000 €	870 - Bénévolat	95 000 €
862 - Prestations		871 - Prestations en nature	
864 - Bénévoles	95 000 €	875 - Dons en nature	11 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>308 720 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>308 720 €</b>

M. le trésorier présente ensuite le prévisionnel 2019, équilibré à 202 720 euros ou 308 720 euros avec la contribution des bénévoles. Il s'appuie sur une augmentation prudente des recettes des prestations. M. le trésorier précise que les charges de personnels vont encore baisser car l'embauche d'un nouveau salarié ne se fera qu'à partir de juin.

**Vote 2 : le prévisionnel 2019 est approuvé à l'unanimité.**

## **4 – le rapport d'activité 2018**

En l'absence, pour maladie, de Mme Mylène Josset, coordinatrice de l'association, MM Bernollin et Rougier, salariés, M. Boilley présentent l'ensemble des activités menées par l'association en 2018.

### **4.1 : OCRE (observatoire citoyen de la radioactivité dans l'ouest)**

Plus de 100 personnes participent à la surveillance du littoral normand en prélevant des échantillons sur 11 sites tous les semestres et 3 sites de La Hague tous les trimestres. De plus des prélèvements dans les cours d'eau de La Hague sont effectués chaque mois. Par contre les 7 rivières de Normandie n'ont pas été suivies cette année.

Les résultats des analyses de l'ACRO sont consultables à l'aide d'une carte interactive sur le site [www.acro.eu.org](http://www.acro.eu.org). Ils sont également disponibles sur le site du RNM (réseau national de mesures) [www.mesure-radioactivite.fr](http://www.mesure-radioactivite.fr) dont l'ACRO est le seul contributeur associatif.

Des investigations, sur nos fonds propres, autour du Ru des Landes ont été renforcées à l'automne 2016 et en 2017 et ont révélé une présence anormale d'américium-241, de césium-137, d'iode-129, de plutonium et de strontium. Elles ont conduit Orano à envisager un plan de dépollution. L'ACRO a demandé vainement que le plan de dépollution soit rendu public et que l'ASN lance une consultation publique. L'ACRO souhaite effectuer un point zéro sur 4 lieux avant l'enlèvement des terres contaminées. D'ores et déjà Orano pompe l'eau de la nappe pour réduire la pollution en strontium.

L'OCRE s'est étendu aux vallées de la Loire et de la Vienne à la suite de demandes de réseaux locaux. Des sites de surveillance ont été définis, une formation de préleveurs a eu lieu en septembre 2018, 108 échantillons sont parvenus au laboratoire en 2018.

Au total 389 échantillons ont ainsi été analysés dans le cadre de l'OCRE en 2018 (363 en 2017), 125 d'éléments solides (spectro gamma) et 277 d'eau (tritium). 119 proviennent du littoral normand, 158 de La Hague, 112 de la Loire et de la Vienne (soit près de 30%, la ville de Tours est d'ailleurs la municipalité versant la plus grosse subvention).

### **4.2 : Le suivi des conséquences de la catastrophe de Fukushima**

Le suivi de la catastrophe de Fukushima sur notre site dédié [www.fukushima.eu.org](http://www.fukushima.eu.org) est assuré par M. David Boilley (plus de 240 000 connexions en 2018). L'ACRO a participé à des documentaires et a continué sa collaboration avec le laboratoire de Chikurin.

### **4.3 : Les études et expertises**

A la demande de la municipalité de Montréal (suite à la diffusion au Québec d'un documentaire qui mentionnait le travail de l'ACRO) une étude a été réalisée sur le projet de dépotoir radioactif à Chalk River, zone humide proche d'une rivière source d'eau potable pour le Grand Montréal.

L'ACRO a poursuivi son accompagnement technique de la CLI de Brennilis pour le démantèlement du site.

Une étude radiologique a été menée sur l'ancien site de l'usine Bayard (pendules, réveils) de Saint-Nicolas-d'Aliermont) reconverti en parc public et aire de jeux. Les résultats ne sont pas globalement alarmants, mais il demeure quelques taches de pollution (arrêté préfectoral en vigueur non respecté).

#### 4.4 : Les contrôles, analyses et dépistages réglementaires

L'ACRO participe à la surveillance de centres de recherche (ex. : Cyceron avec une cartographie gamma), contrôle des effluents hospitaliers (ex. : CHU de Reims), contribue aux dépistages radiologiques pour des centres d'enfouissement technique de déchets industriels spéciaux.

L'ACRO est habilitée pour effectuer le dépistage du radon dans les établissements recevant du public (ERP). Le découpage géographique des zones prioritaires à dépister a été affiné en 2018 au niveau des communes. Concernant le secteur professionnel, le radon est à prendre en compte dans l'évaluation du risque quelque soit la catégorie ou le lieu de travail.

#### 4.5 : La participation à des commissions et à des groupes de travail

Cela reste un axe important des actions de l'ACRO afin de glaner des informations, d'être force de proposition et de peser dans les processus de décision. Elle est présente dans 6 CLI (4 dans le Cotentin, le GANIL, Paluel/Penly), au HCTSIN, au PNGMDR, au COR-IRSN, dans des GT de l'ANCCLI, au DGS-ASN pour le radon dans l'eau.

#### 4.6 : Information-communication

L'ACRONique du nucléaire a tenu son rythme habituel (4 n° par an).

L'ACRO gère 5 sites internet, 2 comptes Twitter (ACRO et Fukushima) et, depuis 2018, 1 compte Facebook. Elle a participé à plus d'une douzaine de conférences/débats/salons/réunions publiques. 7 communiqués de presse ont été envoyés aux médias.

L'ACRO a animé plusieurs formations (fête de la science avec le CD50, les préleveurs de Maine-et-Loire, 10 heures de cours à l'IUT de l'Université de Caen Normandie) et a accueilli des stagiaires au laboratoire.

#### 4.7 : La contribution des bénévoles à l'activité de l'ACRO

Elle reste importante (2,2 ETP) mais diminue (3,8 ETP en 2015) à cause principalement de la diminution du nombre de bénévoles ainsi que la non participation à des groupes de travail à Paris si la réunion dure moins d'une demi-journée.

**Vote 3 : le rapport d'activité 2018 est approuvé à l'unanimité.**

## 5 – Partage d'informations

### 5.1 : Le « cycle » du combustible

L'ACRO a participé activement aux travaux du HCTSIN sur le « cycle du combustible » qui n'en est pas un puisque moins de 1% de ce qui sort des réacteurs nucléaires français est recyclé (voir l'article paru dans l'ACRONique pour plus de détails). Le rapport demande aussi aux exploitants de présenter le « cycle » réel dans leur communication, ce qu'ils ne font toujours pas.

Ce rapport, rendu public en juillet 2018, présente un instantané, ainsi que les stocks accumulés, mais n'aborde pas les évolutions possibles, notamment suite l'arrêts de réacteurs nucléaires conformément à la loi sur la transition énergétique et croissance verte. EDF a produit une étude sur ce sujet en 2016, qui reste secrète et l'IRSN en a fait une expertise, rendue à l'ASN en 2018. L'ACRO s'est battue pour obtenir la publication de ces rapports. Celui de l'IRSN a été publié en octobre, mais avec la plupart des chiffres noircis. Mais l'ACRO ayant pu en avoir connaissance dans son intégralité, a rendu public le chiffre de 7,4% d'emplacements disponibles. Ce qui conduit à une saturation en 10 ans en fonctionnement normal, en 5 ans si on arrête les 9 tranches anciennes utilisant du Mox (comme le voudrait la loi), en 1 an en cas d'aléa prolongé sur un maillon de la chaîne du combustible.



Il est scandaleux que ces chiffres n'aient pas été rendus publics lors du débat qui a eu lieu en 2018 sur la programmation pluriannuelle de l'énergie. Il faut qu'ils le soient dans le cadre du débat national sur la gestion des déchets et matières radioactifs, lequel va démarrer le 17 avril.

## 5.2 Les PPI et la distribution d'iode

Les plans particuliers d'intervention, en cas d'accident dans un centre de production d'électricité nucléaire, doivent être actualisés pour 2019 pour tenir compte des retours de la catastrophe de Fukushima et de l'extension à 20 km de la distribution préventive de comprimés d'iode.

L'ACRO a donné un avis sur celui de Chooz et s'est investi sur celui de Flamanville avec les trois associations partenaires membres de la CLI. Elle a obtenu, en particulier, un changement du tracé de l'évacuation par route de la population de Cherbourg (qui la conduisait vers le lieu de l'accident !), et un éclaircissement sur la « ligne hermétique » isolant la presqu'île de Cotentin. Quant à l'iode, l'ACRO mène campagne pour une distribution jusqu'à 100 km. Elle a envoyé des lettres aux ministères de l'Environnement et de l'Intérieur et lancé une campagne de mails destinés aux préfetures, mais les réponses ne sont que bureaucratiques et laconiques.

**Vote 4 : la poursuite de cette campagne est approuvée à l'unanimité.**

## 6 – Perspectives pour l'ACRO en 2019-2020

### 6.1 : La réorganisation de l'OCRE

M. Rougier, salarié actuellement en charge de l'Observatoire citoyen de la radioactivité dans l'environnement, rappelle les objectifs de l'OCRE et les moyens mis en œuvre : définition de l'échantillonnage, réalisation des prélèvements (de plus en plus par des bénévoles), conditionnement, analyse (près de 400 par an), exploitation et diffusion des résultats. Et bien-sûr l'entretien des équipements, et le maintien de l'assurance-qualité et de l'agrément.

La charge de travail de chaque salarié est devenue plus lourde et les contraintes financières ne permettent pas d'embaucher comme il serait nécessaire. Il est donc proposé qu'à présent des bénévoles assurent ces tâches à tous les niveaux, après une formation pouvant donner lieu à une habilitation et avec un appui technique et scientifique de la part des salariés.

Ce nouveau dispositif, « chapeauté » par un bénévole pour l'organisation générale, présente de multiples intérêts en plus de libérer du temps pour l'équipe salariée :

- permettre aux citoyens d'être davantage acteur (voire auteur) de la surveillance,
- apporter de nouvelles compétences, de nouvelles idées,
- impliquer un nouveau public, en particulier des jeunes, des étudiants,
- être plus réactif et réduire le temps entre le prélèvement et la diffusion des résultats,
- renforcer l'originalité et la spécificité de l'ACRO grâce à l'implication citoyenne.

Une grille d'activités, de postes, va être élaborée pour préciser les tâches (certaines pouvant être faites à distance) et pour permettre les inscriptions des bénévoles, des sessions de formation vont être programmées, les temps de travail vont être planifiés, un accompagnement technique et le maintien des agréments vont être assurés par l'équipe salariée.

**Vote 5 : un accord de principe pour cette nouvelle organisation de l'OCRE est donné par l'Assemblée à l'unanimité.**

Plusieurs personnes se proposent pour constituer un groupe de travail afin de mettre en place ce nouveau dispositif : Alain Rose, Claudie Saffon, Caroline Thiébot, Delphine Giraud, Guy Vastel, Marie Tassel, Nathalie Trochu, Alain Noël, Jean-Paul Sibille.....

### 6.2 : Le changement de local

Comme annoncé l'an dernier, le propriétaire de nos locaux souhaite les vendre. Il a été envisagé que l'ACRO se porte acquéreur. Mais la mairie d'Hérouville-Saint-Clair semble vouloir faire valoir son droit de préemption. Notre bail prend fin en septembre 2022, mais il est souhaité de prendre contact avec la mairie pour vérifier leur volonté de préempter, si oui leur demander de nous proposer un autre local ou du moins de participer aux coûts du déménagement.

### 6.3 : Faut-il que l'ACRO s'associe davantage avec d'autres associations ?

Après des échanges sur les diverses opportunités, y compris sur des thèmes non directement liés à la radioactivité, il est décidé de poursuivre voire de développer les contacts avec des organisations œuvrant pour le climat à condition qu'elles ne défendent pas le nucléaire. De plus, l'ACRO agissant parfois tel un lanceur d'alerte, il est décidé d'adhérer à la Maison des lanceurs d'alerte dont le siège est à Paris.

### **Vote 6 : l'adhésion à la Maison des lanceurs d'alerte est validée à l'unanimité.**

### 6.4 : le débat sur la gestion des déchets nucléaires, les seuils de libération

Un débat national va avoir lieu entre avril et septembre 2019. L'ACRO va bien-sûr rédiger un ou plusieurs cahiers d'acteur.

Les industriels vont promouvoir les seuils de libération. Ces seuils fixeraient des niveaux de radiation en dessous desquels un déchet nucléaire deviendrait un déchet industriel échappant ainsi à un stockage de déchet radioactif. Ils font valoir que la France est le seul pays européen à ne pas avoir de seuils de libération. Et les déchets vont s'accumuler très fortement avec les opérations de démantèlement.

L'IRSN est réticente, l'ASN y est opposée. L'Assemblée valide l'opposition de principe de la part de l'ACRO à ces seuils de libération, mais donne un accord pour des déchets TFA puissent être réutilisés dans des équipements de centres de stockage de déchets nucléaires, mais pas dans l'industrie nucléaire.

Par ailleurs, pour arrêter les rejets dans l'environnement ainsi que la production de plutonium, l'Assemblée souhaite que l'ACRO promeuve le principe d'aller vers un arrêt du retraitement. Il est rappelé que la production de Mox coûte 4 à 5 fois plus cher que celle des autres combustibles et que c'est la même proportion pour sa gestion.

### **7 - Questions diverses**

L'Assemblée est informée que des matériels de promotion (k-ways, autocollants,...) sont mis à disposition des personnes présentes, et que l'ACRO organise, jeudi soir 4 avril à l'amphi Pierre-Daure de l'Université de Caen, la diffusion d'un film et une intervention de Nadezda Kutepova, fondatrice de l'ONG « Planète de l'espoir » en Russie. Celle-ci œuvre pour la défense des victimes de la contamination de la région où se trouve le site nucléaire de Maïak, un des plus pollués de la planète. Elle est réfugiée politique en France depuis 2015.

### **8 – Élections du Conseil d'administration**

Tous les administrateurs sortants se proposent pour un nouveau mandat à l'exception de M. Michel Lagrange. Mmes Anne-Marie Van Torhoudt et Delphine Giraud présentent leur candidature.

### **Vote 7 : Les sortants se représentant ainsi que Mmes Van Torhoudt et Giraud sont élus à l'unanimité.**

La séance est levée à 16h15.